

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « L'Oréal SA », à travers l'une de ses filiales, de la licence relative à la marque « Gucci » dans le secteur des produits de beauté

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « L'Oréal SA » ;
- **L'actif cible** : La licence relative à la marque « Gucci » dans le secteur des produits de beauté

Nature de l'opération

- Acquisition d'élément d'actif

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la parfumerie et des cosmétiques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 14 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « L'Oréal SA », à travers l'une de ses filiales, de la licence portant sur la création, le développement, la fabrication et la distribution de produits de parfumerie et de beauté sous la marque « Gucci », auprès de filiales de la société « Kering SA » (en tant que concédant).

« L'Oréal SA » est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé au n°14 rue Royale, 75008, Paris, France. Il s'agit de la société mère et holding ultime du groupe « L'Oréal », qui exerce à l'échelle mondiale des activités de recherche, de développement, de fabrication, de commercialisation, de distribution et de vente de produits de beauté et de soins personnels.

La licence « Gucci » pour le secteur des produits de beauté comprend les droits relatifs à la création, au développement, à la fabrication et à la distribution de produits de parfumerie et de beauté sous la marque « Gucci ». Elle est actuellement exploitée par une filiale de la société « Coty Inc. ».

Fait à Rabat, le 03 septembre 2026